



ASC CHALONS EN CHAMPAGNE

TOURNOI NATIONAL 7, 8 et 9 Avril 2012

REGLEMENT

Article 1.

L'ASC Chalons en Champagne organise les samedi 7, dimanche 8 et lundi 9 Avril 2012 son tournoi national au gymnase Le Corbusier Allée A.Rimbaud à Saint Memmie sur 32 tables agréées FTTT. Le tableaux Z n'est pas homologué.

Article 2.

Le tournoi comprend les 15 tableaux ci-dessous :

Date	Horaire	Tableau	Catégorie	Montant
7 Avril	15h30	A	-de 1200pts	7€
7 Avril	13h15	C	-de 1500pts	7€
7 Avril	14h45	N	-de 1800pts	7€
7 Avril	14h00	B	-de 900pts	7€
8 Avril	8h30	D	- de 1100pts	7€
8 Avril	9h30	E	- de 1700pts	7€
8 Avril	11h	F	- de 800pts	7€
8 Avril	12h	G	- de 1400pts	7€
8 Avril	13h30	H	NC à N°400	8€
9 Avril	8h30	I	- de 1300pts	7€
9 Avril	9h30	L	- de 2100 pts	7€
9 Avril	12h	K	Dames TC	Gratuit
9 Avril	11h	J	-de 1600pts	7€
9 Avril	10h30	Z	Handi fauteuil	Gratuit
9 Avril	13h30	M	TC	9€

Article 3.

Les rencontres se déroulent au meilleur des 5 manches, par poules de 3 joueurs dont 2 sont qualifiés pour le tableau final par élimination directe. 2 tableaux maxi par jour (1 3ème possible sur place en cas d'élimination dans 1 tableau)

Article 4.

Le juge-arbitre est M Rudy SOMME JAN assisté de M LEGRY J Emmanuel JA 3, . Le tournoi est géré par le SPID Déconnecté. Le tirage au sort aura lieu le samedi 7 Avril à 10h chez M HAUTIER Le juge-arbitre est le seul habilité à régler les litiges prévus ou non au présent règlement et à prendre les décisions nécessaires au bon déroulement de l'épreuve. Ses décisions seront sans appel. »

Article 5

Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident. Le fait de s'engager implique l'acceptation pure et simple du règlement.

Les joueurs doivent être en tenue sportive et se faire pointer dès leur arrivée. Des engagements peuvent être pris sur place dans la limite des places disponibles avec 1 € de pénalité. Les dames peuvent s'engager par rapport à leur nombre de pts. Tout joueur doit être en possession de sa licence

